

SOMMAIRE

MULTILATERAL.....2

Union européenne...3

PAYS.....4

Nucléaire.....4

Biologique.....5

Chimique.....5

Vecteurs.....5

CRISES & TRAFICS....6

MISCELLANÉES.....6

PUBLICATIONS.....7

SEMINAIRES.....8

Agenda.....8

CHRONIQUE

What's next for START follow-on ?

Par Pavel PODVIG, Acting Associate Director for Research, CISAC, Stanford University

The U.S.-Russian summit held earlier this month in Moscow marked a good beginning for the relationships between the two administrations. The arms control agreement received the most attention, mostly because it was the most tangible result of the meeting, but also because of the urgency involved – the START Treaty expires on December and in order to get the new treaty done by then, the presidents had to demonstrate some substantial progress in negotiations. They have done so fairly well – the United States and Russia agreed that the new treaty will reduce the number of operationally deployed warheads to 1500-1675 and the number of launchers – to 500-1100 on each side.



Photo : The Presidential Press and Information Office, President of Russia

The reduction in warheads is hardly dramatic – the current limit, set by the Moscow treaty, is 2200. The reduction schedule is not very demanding either – the reductions would take up to seven years. Also, the agreement indicates that there are significant differences in the number of launchers that the sides want to see. Russia is pushing for the lower number – it has some 600 launchers today and would like to see the U.S. number (about 1200) reduced. The United States, on the other hand, is reluctant to eliminate its delivery systems – it would much rather convert its launchers for conventional missions. Besides, the U.S. administration is reluctant to commit to more substantial steps, like a dramatic cut of its ICBM force, before it completes its Nuclear Posture Review process.

If the two sides are committed to having the new treaty ready by December, then about the only possibility would be to find a compromise on the number of launchers, with the final number being closer to 1100 than to 500. This would still represent about 30 percent reduction, compared to the current START limit of 1600 launchers.

Another issue – missile defense – also drew significant attention during the talks. The key point of disagreement is the U.S. plans to deploy elements of its missile defense in Eastern Europe. Russia has been strenuously opposing this deployment and has tried to force the United States to abandon it. This presented the current U.S. administration with a difficult choice – it has been quite skeptical about the previous administration missile defense plans, but it can hardly afford to leave an impression that it has yielded to Russia's pressure on the issue. The documents signed in Moscow were carefully worded to make sure that both sides could claim victory – while there is no direct link between missile defense and offensive force reductions, the sides agreed to discuss this issue further. More importantly, they agreed to work together to monitor missile developments in the region. This cooperation, if it is done right, could go a long way toward taking the heat off the missile defense issue.

The Moscow summit was the first and largely successful step in the right direction – toward the normalization of relations and further reductions of their nuclear arsenals. There is still a good chance that the new treaty will be done in time, making sure that the nuclear disarmament momentum is preserved.

MULTILATERAL

La non-prolifération au Sommet du G8

Édité mercredi 8 juillet 2009, l'*Aquila Statement on Non-Proliferation* est le principal document du dernier Sommet du G8 à propos de non-prolifération et de désarmement nucléaire, biologique, chimique et balistique, auquel il convient d'ajouter une déclaration sur le contre-terrorisme.

Il est rare que les déclarations du G8 annoncent des initiatives majeures, la dernière en date ayant été le lancement du partenariat global contre la prolifération lors du Sommet de Kananaskis en 2002. L'on retiendra essentiellement du Sommet de 2009, outre l'appréciation de certaines avancées multilatérales récentes, telles que la reprise des travaux à la Conférence du désarmement, l'annonce détaillée par le Président américain d'un Sommet mondial sur la sécurité nucléaire au mois de mars 2010. C'était l'une des promesses de campagne du candidat démocrate. Chaque État participant devra nommer un « sherpa » afin de préparer l'événement qui pourrait marquer une institutionnalisation accrue d'initiatives *ad hoc* lancées sous la précédente administration (PSI, GICNT, etc.)

http://www.g8italia2009.it/static/G8_Allegato/2_LAquila_Statent_on_Non_proliferation,0.pdf

Six mois d'activité au Comité 1540

Mardi 26 mai 2009, le président du Comité chargé du suivi de la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, M. Jorge Urbina (Costa Rica), a présenté au Conseil l'activité du Comité depuis la mi-novembre 2008.

Notons d'abord que l'examen général de la mise en œuvre de la résolution, prévu dans le programme de travail publié en mars dernier, est en cours et devrait être achevé pour le 31 janvier 2010 au plus tard.

Le président Urbina a également fait état des activités d'« outreach » menées ou accompagnées par le Comité depuis novembre 2008, soit 25 conférences et ateliers de travail dans le monde entier, soutenus notamment par les États-Unis, l'Union Européenne, le Royaume-Uni, la Norvège et la Nouvelle-Zélande. Il s'agit bien là de l'activité la plus tangible d'aide à la mise en œuvre de la résolution, même s'il est toujours délicat d'en mesurer la portée effective. Six demandes d'assistance à la mise en œuvre ont été adressées *via* le modèle récemment fourni aux États par le Comité 1540.

<http://www.un.org/sc/1540/docs/statement.chair.SC.26may09.pdf>

Le nouveau directeur général de l'AIEA a été élu

Les 35 membres du Conseil des gouverneurs de l'AIEA ont élu l'ambassadeur japonais Yukiya Amano directeur général de l'Agence de Vienne jeudi 2 juillet 2009, à l'issue d'un processus d'élection de plus de trois mois.

L'on se souvient qu'une première série de votes n'avait pas permis, fin mars 2009, de départager les deux candidats alors en lice, Yukiya Amano et le Sud-africain Abdul Samad Minty, le premier obtenant 22 voix, soit une de moins que le minimum requis de 2/3 des suffrages. Avec 23 voix et une abstention, la victoire de M. Amano le 2 juillet dernier est donc mince. Ceci indique la persistance d'une perception du diplomate japonais comme défenseur des intérêts occidentaux, principalement américains, en matière nucléaire. A l'inverse, la candidature de M. Minty faisait craindre à un certain nombre d'États une politisation excessive de la fonction. Dans ce contexte, un premier défi pour le nouveau directeur général de l'Organisation sera d'apparaître comme impartial, ce que M. Amano a du reste souligné dans une déclaration très consensuelle au lendemain de son élection : « *Today, I promise again that I will devote my every effort to the effective, efficient and impartial functioning of the Agency, in the interest of all Member States.* »



M. l'ambassadeur Yukiya Amano.
Crédit photo : AIEA

Au-delà, plusieurs défis attendent le nouveau directeur général de l'AIEA : il s'agit d'abord du problème budgétaire structurel de l'Agence. Alors que la quantité de matières nucléaires sous garanties de l'AIEA a été multipliée par 10 depuis 1984, les ressources financières au budget ordinaire progressent très lentement, 1/3 du budget total de cette dernière étant désormais assuré par les contributions extrabudgétaires (soit 150 millions d'euros en 2009). Par ailleurs, la question de l'universalisation du protocole additionnel aux accords de garanties, le manque d'autorité de l'Agence pour réagir aux cas de non respect des obligations de non-prolifération des États parties au TNP, la question de l'interprétation de l'article 4 du traité et le règlement des crises de prolifération en cours semblent indiquer que la priorité sera donnée aux activités de vérification. L'ambassadeur Amano a pourtant prévenu qu'il abordera l'ensemble des activités de l'Agence de façon équilibrée. Dans ces conditions, le nouveau directeur général devra pour le moins faire preuve de beaucoup de diplomatie.

L'élection de l'ambassadeur Amano doit encore être confirmée par les 146 États membres de l'AIEA, lors de la conférence générale de septembre 2009, après quoi le nouveau directeur général prendra son poste au départ de Mohamed ElBaradei, fin novembre 2009.

Notice biographique

Né en 1947 au Japon, Yukiya Amano est diplomate de carrière. Entré au ministère japonais des affaires étrangères en 1972, il a complété sa formation dans les universités françaises de Besançon et de Nice, de 1973 à 1975.

En poste à Vientiane, Washington, Bruxelles, Marseille, ainsi qu'au sein de la délégation japonaise à la Conférence du désarmement, M. Amano a été directeur général pour la maîtrise des armements et les affaires scientifiques en 2002, puis directeur général du département du désarmement et de la non-prolifération du ministère des affaires étrangères en 2004.

Représentant permanent du Japon auprès de l'AIEA depuis 2005, M. Amano a présidé le Conseil des gouverneurs de l'Agence de septembre 2005 à septembre 2006. Il a également présidé la session 2007 du Comité préparatoire à la conférence d'examen de 2010 du TNP.

UNION EUROPEENNE

La Commission adopte un nouveau train de mesures pour renforcer la sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire au sein de l'UE

Annoncé par M. Jacques Barrot, vice-président de la Commission chargée de la justice, de la liberté et de la sécurité, le 24 juin 2009, le « paquet NRBC » de la Commission européenne est une initiative de grande ampleur visant à « réduire la menace que les incidents NRBC font peser sur les citoyens de l'UE et les dommages qu'ils leur causent, dans le cadre d'un plan d'action communautaire cohérent fixant des priorités et associant toutes les parties prenantes (...). » Cette initiative se fonde sur les travaux d'une « *task-force* » NRBC mise en place en février 2008 par la Commission et dont le rapport final, formulant 264 recommandations, a été publié en janvier 2009.

Le nouveau plan d'action prévoit trois axes de travail en matière de sécurité NRBC :

1. empêcher l'accès aux matières NRBC (prévention),
2. pouvoir déceler les matières NRBC pour prévenir les incidents

3. être en mesure de réagir efficacement aux incidents, le cas échéant (préparation et réaction).

Dans le détail, 133 mesures pratiques devront permettre de réaliser ces objectifs, le volet « prévention » étant présenté comme « l'axe central du plan d'action ». Sa mise en œuvre se fera essentiellement *via* les structures



Crédit photo : OIAC

existantes au sein de l'UE et des États membres. Issu de la « *task force* », un groupe consultatif NRBC sera chargé d'examiner la mise en œuvre du plan. Dans le cadre des programmes financiers existants, il est prévu de mettre à disposition jusqu'à 100 millions d'euros pour soutenir la mise en œuvre du « paquet NRBC » entre 2010 et 2013 dans un premier temps, l'année 2013 ayant été choisie parce qu'elle correspond à l'expiration des principaux programmes financiers de soutien (programmes « Prévention, préparation et gestion des conséquences en matière de terrorisme et

autres risques liés à la sécurité », « Prévenir et combattre la criminalité », mais aussi l'instrument financier pour la protection civile et le programme sanitaire de l'UE pour 2008–2013). Le plan d'action sera réexaminé en 2013.

La communication de la Commission du 24 juin insiste en outre sur le lien à établir entre santé et sécurité, notamment par le renforcement de la coopération et de la coordination entre l'ensemble des services impliqués dans la prévention ou le traitement d'incidents NRBC, l'une des clés de la « résilience » des sociétés modernes complexes à ce type de risques.

L'approche de la Commission est également intéressante en cela qu'elle revendique d'être « tous risques » (« la réaction sera probablement la même, que l'événement NRBC soit accidentel ou intentionnel, d'origine humaine ou non »). Enfin, il convient de noter que cette initiative anticipe un risque non encore réalisé sur le territoire des États membres de l'UE, ce qui est rare en matière de sécurité.

<http://www.eu-oplysningen.dk/upload/application/pdf/e752d81a/20090273.pdf>

Onzième rapport sur la Stratégie de l'UE contre la prolifération des ADM

Le rapport semestriel sur la mise en œuvre de la stratégie européenne de lutte contre la prolifération a été entériné par le Conseil de l'UE le 26 juin 2009. Essentiellement, ce document permet de se faire une idée de l'état d'avancement de la mise en œuvre des « *New lines for action* » adoptées par le Conseil en décembre 2008 à l'issue de la présidence française de l'Union. L'on se souvient que les objectifs fixés par le plan d'action doivent être atteints d'ici 2010. Ce onzième rapport de mise en œuvre fournit à ce titre un bilan d'étape.

Certains résultats ont déjà été atteints à ce jour : notons la décision du Conseil du 18 décembre 2008 en soutien du Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (HCoC), ainsi que le lancement du plan d'action NRBC de la Commission (voir article ci-dessus).

Par ailleurs, plusieurs chantiers ont été lancés, qui devraient produire des résultats dans la deuxième partie de l'année 2009, et en 2010. La plupart des États membres ont ainsi désigné des points de contact pour la mise en œuvre du plan d'action. S'agissant de l'évaluation des risques et des menaces, trois documents sont en cours de préparation dont au moins un devra être produit au cours de la présidence suédoise de l'Union. Au plan des transferts intangibles, les États membres ont reçu un questionnaire sur les mesures de lutte nationales déjà mises en œuvre. La coopération en matière de vigilance consulaire est également en cours (« *The new visa code that is in the process of being adopted will include articles on public security and on sharing information on security lists that will contribute to preventing intangible proliferation by foreign nationals* »). En outre, un premier document bianuel sur les priorités géographiques de coopération de l'UE avec les pays tiers est attendu pour décembre 2009.

De nombreuses pistes de travail semblent encore à l'ébauche, notamment à propos de sujets sensibles tels que la lutte contre le financement et la pénalisation des actes. Par ailleurs, la question de l'évaluation de la clause ADM dans les accords mixtes de l'UE avec les pays tiers est abordée de façon très évasive.

Le champ d'activité des « *New lines for action* » : un rappel

1. Évaluation du risque et de la menace
2. Prise de conscience des cercles scientifiques, académiques, et financiers
3. Coopération avec les pays tiers sur le contrôle des exportations
4. Lutte contre les transferts de connaissances
5. Lutte contre les flux et sanction des actes
6. Lutte contre le financement de la prolifération
7. Lien avec les organisations internationales

ENJEUX PAYS : NUCLEAIRE

États-Unis : du discours de Prague au Sommet de Moscou



Photo : The Presidential Press and Information Office, President of Russia

On se souvient que le discours de Prague du président Obama (5 avril 2009) avait été remarqué pour son ambition : la reprise du dialogue bilatéral stratégique avec la Russie avait été présentée comme une manière de reprendre le « *lead* » en matière de désarmement, et comme une étape : « *this will set the stage for further cuts, and we will seek to include all nuclear weapons states in this endeavour.* » (voir ONP N° 37). A la lumière de cette indication, le *Joint Understanding for the START Follow-on Treaty* signé entre les présidents Obama et Medvedev le 8 juillet 2009 à Moscou peut être apprécié de manière ambivalente.

Les plafonds envisagés pour le futur traité (1100 vecteurs stratégiques et 1675 têtes nucléaires) semblent trop modestes pour affirmer, à l'instar du président Obama à l'occasion d'une conférence de presse tenue le 6 juillet : « *the United States and Russia must lead by example, and that's what we are doing today.* » Au 1er janvier 2009, en particulier, les États-Unis détenaient un peu moins de 1200 vecteurs stratégiques selon les règles de comptabilité de START, la Russie 814. Nul doute cependant que l'effort entamé servira les intérêts politiques des deux puissances lors de la conférence d'examen de 2010 du TNP. On peut également penser que l'entreprise est à ses débuts mais le document de Moscou prévoit une mise en œuvre du futur traité sur sept années, ce qui semble très long eu égard aux objectifs affichés. Peut-on s'attendre à un nouvel engagement au cours du mandat des deux Présidents ? En tout état de cause, l'implication des autres États dotés de l'arme nucléaire dans un effort de désarmement multilatéral ne saurait être à l'ordre du jour.

S'agissant des programmes de défense antimissile américains, source récurrente de désaccords, le document de Moscou semble être un succès pour le Président russe, celui-ci étant parvenu à la formulation d'un lien entre armes stratégiques offensives et défensives, qui devra figurer dans une disposition du traité. Par ailleurs, une déclaration conjointe des deux Présidents prévoit de poursuivre le dialogue sur la menace que représente la prolifération balistique, ce qui satisfait l'administration américaine.

Le sommet de Moscou inaugure bien une reprise de la relation bilatérale. Formellement, le traité post-START sera un traité d'*arms control* au sens classique du terme. Mais l'instrument sera sans doute plus politique que stratégique.

http://www.whitehouse.gov/the_press_office/The-Joint-Understanding-for-The-START-Follow-On-Treaty/

Royaume—Uni : quel avenir pour le système Trident ?

Shared Responsibilities



The final report from the Commission on National Security in the 21st Century

La publication, le 30 juin 2009 à Londres, du rapport final de l'IPPR *Commission on National Security in the 21st Century* a été largement commentée par la presse britannique comme par le personnel politique et militaire outre-Manche. Co-signé par Lord Paddy Ashdown, ancien leader du parti libéral démocrate, et Lord George Robertson, ancien secrétaire général de l'OTAN, ce document d'analyses et de recommandations (109 au total) affiche deux ambitions : fournir aux décideurs une analyse de la place du Royaume-Uni dans le monde et des conditions de la sécurité du pays alors que le pays traverse une profonde récession économique (un recul de 3,5% du PIB est attendu pour 2009) qui contraindra le gouvernement, quel qu'il soit, à faire des choix budgétaires affectant ses programmes de défense en cours.

Le cabinet britannique avait produit en mars 2008 un important document de doctrine, *The National Security Strategy of the United Kingdom*,

dont nous avons à l'époque souligné le caractère plutôt conservateur des solutions apportées (voir ONP N°26). Si le rapport de l'*Institute for Public Policy Research* partage avec la doctrine officielle une confiance dans les conditions actuelles de la sécurité du pays (« *there is no need for pessimism. The world is largely at peace* »), c'est en revanche à un profond renouvellement de la pensée stratégique et sécuritaire qu'il invite (« *the new world order we see emerging is going to be multipolar to a far higher degree than we have been used to in the last half century. (...) New challenges (...) provide a new dimension to national security, which is today about far more than old-style conventional national defence and the size and capabilities of our armed services. (...) We cannot, in these conditions, continue with business as usual.* »).

Sans entrer dans le détail de l'ensemble du document, notons que les commentateurs britanniques ont essentiellement retenu la recommandation de couper à hauteur de 24 milliards de livres dans les dépenses militaires, ainsi que de se préparer à ouvrir à nouveau le dossier du renouvellement de la force stratégique du pays (« système Trident »), que l'on

croyait fermé depuis plus de deux ans. Rappelons en effet que le gouvernement de Tony Blair avait adopté en décembre 2006 un programme d'allongement de la durée de vie des missiles (*D5 Life Extension Program—D5LE*), avant que le Parlement n'approuve au mois de mars 2007 le programme de remplacement des quatre SSBN de classe Vanguard, pour un coût estimé entre 28 et 38 milliards de dollars.

Le renouveau du débat britannique sur le désarmement nucléaire, débat auquel Lord Robertson a abondamment participé, n'est sans doute pas étranger aux recommandations du rapport IPPR sur ce sujet. Réagissant à la publication du rapport, le ministre des forces armées Bill Rammell a déclaré : « *we don't put forward proposals to invest in equipment unless we believe it is necessary. We remain committed to the policy we set out two years ago.* » Mais au-delà des considérations de principe, ce seront sans doute des considérations budgétaires qui feront de nécessité loi, en 2010. Le leader conservateur, David Cameron, a d'ores et déjà prévenu que tous les programmes en cours seraient réexaminés en cas de retour au pouvoir des *Tories*.

<http://www.ippr.org/security/>

ENJEUX PAYS : BIOLOGIQUE, CHIMIQUE, VECTEURS

Balkans : vers un renforcement des dispositions d'application de la CIAC

Le 22 et 23 juin 2009 s'est tenu à Jahorina, en Bosnie-Herzégovine, l'*International Seminar on National Implementation of Non-proliferation Obligations : The OPCW as an Example of Effective Assistance in National Implementation of the Chemical Weapons Convention*. Ce séminaire a été l'occasion du lancement d'une initiative spécifique aux Balkans (*Balkan Implementation Program Against CBRN Terrorism—BIPACT*), laquelle entend, sur 5 ans, permettre l'adoption par les États de la région d'un ensemble de lois et règlements leur permettant de remplir leurs obligations internationales en termes de non-prolifération, notamment dans le cadre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité. Le projet vise également à développer des procédures de coopération entre États participants et avec les organisations internationales, à former les personnels devant appliquer la législation, et à renforcer la résilience et la sécurité des institutions et des industries à capacités duales. Le financement de l'Initiative n'est toutefois pas encore assuré.

Il est également à souligner qu'à l'occasion de ce séminaire, différentes organisations nationales ou internationales ont proposé d'accroître leurs contacts avec l'OIAC. On peut notamment citer EUROJUST, mais également l'ISTC (*International Science and Technology Center*) de Moscou et l'UNODC (*United Nation Office on Drugs and Crime*).

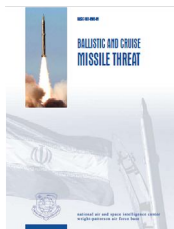
Le programme chimique nord-coréen

La Corée du Nord disposerait d'un programme chimique depuis le début des années 1960. Lancé avec l'aide de la Chine et ayant possiblement bénéficié de l'aide ponctuelle de l'URSS puis de l'Allemagne de l'Est, il totaliserait, selon les estimations américaines, entre 2 500 et 5 000 tonnes d'agents chimiques. La Corée du Nord disposerait de la capacité à produire la majorité des agents connus, notamment les neurotoxiques (soman, sarin, tabun et VX). Des estimations sud-coréennes (citées par l'*International Crisis Group*) chiffrent la capacité de production à 4 500 tonnes par an, ce qui ne paraît toutefois pas spécifiquement cohérent avec les stocks estimés de la Corée du Nord. Certes, divers indices laissent supposer que Pyongyang exporterait des substances toxiques en particulier vers l'Iran et la Syrie. Toutefois, ces exportations potentielles ne justifient pas la différence importante entre le stock supposé de la Corée du Nord et son hypothétique capacité de production.

Plus inquiétant sans doute, la Corée du Nord aurait vectorisé ses armes chimiques sur des missiles balistiques. À l'instar des Soviétiques, les Nord-coréens considèrent probablement l'arme chimique comme une arme de champ de bataille non assimilable à l'arme nucléaire, et donc peu susceptible d'engendrer une riposte de cette nature. L'arme chimique serait vectorisée sur des charges d'artillerie, des lance-roquettes et des missiles balistiques. L'existence de ces derniers offre cependant à Pyongyang des capacités opérationnelles qui dépassent amplement le champ de bataille, la totalité des grandes villes de Corée du Sud étant couvertes par les Hwasong et No Dong. La précision relative de ces missiles permet à la Corée du Nord d'exercer une menace stratégique sur son voisin en cas de conflit, sans même recourir à un hypothétique chantage nucléaire.

Cette menace n'a pas empêché la Corée du Sud de démanteler son propre programme chimique, dans une grande discrétion cependant. Le renoncement sud-coréen, moralement exemplaire, prive néanmoins Séoul d'un outil de dissuasion réel, sauf à considérer que l'emploi de l'arme chimique sur le théâtre d'opération expose systématiquement au risque de représailles nucléaires. Il est permis d'en douter, en particulier si seules les troupes sud-coréennes devaient être frappées. Comme sur le théâtre européen en d'autre temps, il est probable que cette asymétrie ne puisse être résolue de façon satisfaisante. Il est cependant nécessaire de la garder à l'esprit.

« Ballistic and Cruise Missile Threat » (NASIC-1031-0985-09)



Le *National Air and Space Intelligence Center* de l'U.S. Air Force vient de publier sa dernière estimation de l'état des forces dans le monde dans le domaine des missiles balistiques et de croisière. Le document répertorie les missiles par portée et par pays, suivant une logique parfois hermétique. Les forces de la totalité des puis-

sances balistiques émergentes sont passées en revue, ainsi que celle de la Chine et de la Russie. Les pays européens, absents de l'évaluation balistique, sont réintroduits dans l'évaluation de la menace non balistique (missiles de croisière).

Au-delà des descriptions techniques des vecteurs, relativement sommaires (portée, type de propulsion, mode de déploiement), le document permet de se faire une idée de l'approche officielle américaine de la prolifération balistique. On soulignera que les estimations numériques avancées diffèrent substantiellement des estimations qui circulent ordinairement. Exprimées en nombre de lanceurs (et non en missiles), elles ramènent l'état des forces syriennes, iraniennes et nord-coréennes à une plus juste mesure. Dans ces trois cas en effet, le nombre de lanceurs disponibles pour les missiles de courte portée est estimé à moins de 100 par pays et à moins de 50 pour les lanceurs de missiles de moyenne portée iraniens et nord-coréens. À titre de comparaison, certaines estimations évaluent le nombre de missiles de courte portée disponibles en Iran à plus ou moins 600 unités et à plus de 800 en Corée du Nord. On retiendra trois citations de ce rapport :

- « *The number of warheads on Chinese ICBMs capable of threatening the United States is expected to grow to well over 100 in the next 15 years.* »
- « *With sufficient foreign assistance, Iran could develop and test an ICBM capable of reaching the United States by 2015.* »
- « *US defense systems could be severely stressed by low-flying stealthy cruise missiles that can simultaneously attack a target from several directions.* »

<http://www.fas.org/irp/threat/missile/naic/NASIC2009.pdf>

CRISES & TRAFICS, MISCELLANÉES

L'application de la résolution 1874 du Conseil de sécurité

L'adoption de la résolution 1874 le 12 juin 2009 a été saluée comme une avancée sensible dans le traitement des trafics proliférants. Curieusement, la Corée du Nord a immédiatement tenté de prendre la mesure réelle de la volonté de la communauté internationale en affrétant le *Kang Nam I*, un navire nord-coréen identifié comme s'étant déjà livré à des trafics proliférants, pour une destination supposée être au Myanmar.

La réaction de la communauté internationale peut être interprétée variablement. Suivi, par un navire américain et stigmatisé comme se livrant à un trafic proliférant en violation des résolutions 1718 et 1874, le navire a finalement rebroussé chemin. Les autorités des différents ports susceptibles de l'accueillir ont de leur côté fait savoir qu'elles étaient prêtes à réaliser des inspections en application de la résolution 1874. Parallèlement, certains États riverains, comme le

Japon, tendent à renforcer leurs réglementations nationales pour favoriser une meilleure mise en œuvre des inspections.

Les limites de la résolution, d'ailleurs anticipées, sont apparues tout au long de cet épisode. La nature de la cargaison est difficile à définir *a priori* et expose, en cas d'erreur, la crédibilité de l'ensemble du mécanisme d'inspection. Dans le cas du *Kang Nam I*, la cargaison proliférante est désormais supposée être composée de petites armes. En 1993, les services de renseignement américains avaient déjà commis une lourde erreur en réclamant l'inspection du cargo chinois Yinhe, sans résultats. Par ailleurs, le choix de la Corée du Nord d'utiliser son propre pavillon se justifie par le fait que la résolution exclut l'usage de la force si l'État de pavillon refuse une inspection en haute mer, sauf autorisation du Conseil de sécurité, au cas par cas. L'opposition de la Chine et de la Russie à ce type d'inspection exclut donc, pour l'instant, ces procédures. Le représentant chinois aux Nations

Unies, Zhang Yesui, a été particulièrement clair : « *Under no circumstances should there be use or threat of force* ». La procédure de renvoi vers un port pour inspection, prévue par la résolution, implique par ailleurs que les navires nord-coréens puissent être contraints de relâcher dans un port étranger. Le problème est encore plus complexe dans le domaine du trafic aérien, qui serait l'un des principaux vecteurs de la prolifération technologique. L'effectivité des inspections des avions nord-coréens qui se ravitaillent en Chine peut soulever des interrogations légitimes.

Bien évidemment, l'essentiel de la résolution dépend des engagements chinois et russes. Au-delà des inspections, c'est l'application des sanctions financières par les institutions financières de ces deux pays qui est la plus susceptible d'influer sur Pyongyang. La Chine aurait déjà imposé ses propres sanctions économiques (pétrole). Reste à savoir si elle a la volonté et la capacité de le faire par rapport à ses circuits financiers.

Le projet de loi français relatif à la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs

Ce projet de loi, déposé le 6 mai 2009, vise à renforcer l'efficacité des instruments juridiques relatifs à la non-prolifération (loi n° 72-467 du 9 juin 1972, loi n° 80-572 du 25 juillet 1980, loi n° 98-467 du 17 juin 1998 et articles L 2341-1, L 1333-1 et L 2342-1 du code de défense ainsi que les réglementations sur les matériels de guerre), qui couvrent les interdictions et les restrictions portant sur la fabrication, le stockage et le commerce des éléments qui composent ou peuvent composer les armes nucléaires, chimiques, biologiques et leurs vecteurs. Le projet de loi prévoit une harmonisation des peines (dans le domaine chimique et biologique), la répression des comportements considérés comme proliférants, notamment dans le domaine financier, la création d'un délit d'exportation de biens connexes aux matières nucléaires et l'aggravation des peines existantes dans le domaine de la prolifération de matières nucléaires mais aussi dans celui des vecteurs d'armes de destruction massive tels que définis par la résolution 1540. Les sanctions prévues dans le cadre des exportations illicites de biens à double usage sont également revues à la hausse.

Ces évolutions seraient accompagnées d'une modification du code de procédure pénale afin de mieux prendre en compte la gravité des faits. Une loi adoptée, la loi pourrait trouver un champ d'application immédiat, notamment du fait de l'incrimination de financement, nouvelle en France et particulièrement importante dans les problématiques de prolifération en relation avec l'Iran et la Corée du Nord.

L'initiative « Global Zero » : un projet viable ?

Face à des risques croissants de prolifération nucléaire, l'initiative « *Global Zero* » est apparue en janvier 2008, lancée par les quatre anciens hauts représentants américains auteurs des appels du *Wall Street Journal* de janvier 2007 et 2008. Elle compte désormais plus de cent personnalités civiles et militaires. Son leitmotiv est l'abolition totale des armes nucléaires, au moyen d'un plan d'action en quatre phases, sous contrôle de la communauté internationale. Ce plan d'action a été dévoilé à la fin du mois de juin 2009 :

- 2010-2013 : Réduction des arsenaux russe et américain à 1000 têtes, préparation de négociations multilatérales
- 2014-2018 : Limitation à 500 têtes ; pour les autres pays : gel puis réduction progressive des stocks
- 2019-2023 : Négociation d'un accord d'élimination des armes nucléaires avant 2030, engageant tous les États
- 2024-2030 : Achèvement de l'ensemble des procédures d'élimination

Il reste à savoir comment « *Global Zero* » entend mobiliser l'ensemble des États en un temps si réduit, en se fondant sur un plan d'action manifestement encore immature.

RECHERCHE : PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

« **Obama's Nuclear Posture Review. Putting flesh on the bone of his nuclear diplomacy** », Martin Butcher, *BASIC Getting to Zero Special Briefing*, BASIC, juin 2009, 14 p.

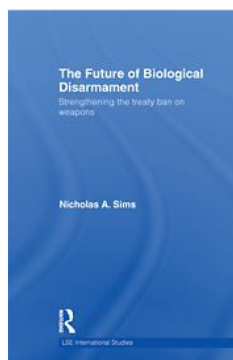
L'intérêt principal de cet article, écrit au mois de mai 2009, est de mettre en lumière l'ampleur du débat qui agite les États-Unis alors que la future *Nuclear Posture Review* (NPR), attendue pour le mois de février 2010, est en cours d'élaboration sous l'égide du Département américain de la défense. Le texte final sera classifié mais une version non classifiée sera également éditée.

Très attendu à l'étranger, ce document de doctrine est en cours de réalisation par quatre groupes de travail respectivement consacrés à « *Policy and Strategy* », « *Capabilities, Force Structure and Programs* », « *Nuclear Weapons Stockpile and Infrastructure* », « *International Dimensions* ». Les contours définitifs du document, rappelle Martin Butcher, seront décidés par le Président, qui remarque également qu'à la fin mai 2009, l'administration démocrate a encore peu abordé publiquement le sujet.

La caractéristique principale de sa rédaction est d'être concomitante à la préparation de la prochaine conférence d'examen du TNP en 2010, ainsi qu'à la négociation en cours d'un accord bilatéral post-START avec la Russie. Sur ces sujets, le candidat Obama s'était prononcé et le nouveau Président a fait plusieurs annonces lors de son discours de Prague, le 5 avril 2009. D'après l'auteur, il est probable que les objectifs de désarmement formulés à cette occasion donneront forme à la future NPR. On peut, selon lui, s'attendre également à ce que la place des armes nucléaires dans la stratégie américaine soit réduite. S'agissant de l'ampleur de la réduction de l'arsenal et de la ratification du TICE par le Congrès, il faut s'attendre à ce que la controverse nourrisse, d'une manière ou d'une autre, le document. Notons que la teneur de l'accord de Moscou conclu entre les présidents Obama et Medvedev le 8 juillet 2009, un mois après la publication de cet article, indique une ambition sensiblement moindre que ce qu'avait affiché le discours de Prague.

En définitive, selon M. Butcher, le président Obama est en butte à un problème déjà rencontré en son temps par l'administration Clinton : une ambition non soutenue par un capital politique suffisant : « *President Obama has indicated by implication that he will not make the same mistakes. He will face institutional challenges along the way, and it is yet uncertain what the outcome will be.* »

The Future of Biological Disarmament, Strengthening the Treaty Ban on Weapons, Nicholas A. Sims, Routledge, 2009, 240 p.



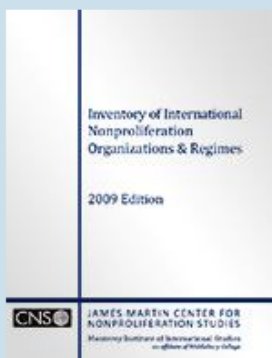
Spécialiste des questions de désarmement biologique au département de relations internationales de la *London School of Economics and Political Science*, Nicholas Sims est notamment l'auteur de *The Diplomacy of Biological Disarmament* (1988) et *The Evolution of Biological Disarmament* (2001). Il a particulièrement suivi et analysé la sixième conférence d'examen de la Convention d'interdiction des armes biologiques (CIAB) en 2006. Dans ce nouvel ouvrage, N. Sims aborde l'avenir du désarmement biologique et en particulier la contribution de la CIAB, pierre angulaire de cette architecture de désarmement.

Selon l'auteur, si la conférence de 2006 n'a pas permis de mettre en place un plan d'action pour la mise en œuvre nationale de la CIAB, l'événement a néanmoins été un succès à cinq titres :

1. approbation des résultats du premier programme intersessions entre 2003 et 2005 ;
2. mise en place d'un second programme intersessions pour la période 2007-2010 ;
3. création de l'Unité d'appui à l'application (« *Implementation Support Unit* ») ;
4. définition d'une meilleure organisation pour la promotion de l'universalisation ;
5. inscription des quatre accords précédents, ainsi qu'un cinquième portant sur les mesures de confiance, dans un texte sur les Décisions et recommandations.

Désormais, selon N. Sims, le renforcement de la CIAB passe par la mise en place d'un cadre de responsabilité (« *Accountability Framework* »), une proposition faite par le Canada en 2006, ainsi que par le renforcement des structures existantes face au déficit institutionnel chronique dont souffre le traité : création d'une organisation sur le modèle de l'OIAC, mise en place d'une réunion annuelle, d'un secrétariat permanent et de comités consultatifs scientifique et juridique, notamment.

Inventory of International Nonproliferation Organizations & Regimes, CNS, 2009, 572 p.



Seize ans après sa première version, l'édition 2009 de l'*Inventaire des organisations et régimes internationaux de non-prolifération*, publiée par le programme « organisations internationales et non-prolifération » du *James Martin Center for Nonproliferation Studies*, est disponible en ligne sur le site Internet du CNS. (<http://cns.miis.edu/inventory/index.htm>)

Mis à jour tous les deux ans, ce document de près de six cent pages recense l'ensemble des organisations et instruments internationaux en matière de non-prolifération et désarmement (armes conventionnelles et non conventionnelles), ainsi qu'en matière de lutte contre le terrorisme (institutions, traités, régimes, groupements, arrangements bilatéraux et régionaux). Également très utile, figure en annexe l'état de mise en œuvre des principaux traités multilatéraux et la liste des États membres des organisations fonctionnelles et régimes de fournisseurs, à l'automne 2008.

RECHERCHE : DU COTE DES SEMINAIRES

Séminaire de Prague sur le renforcement du Code de La Haye face à la prolifération balistique

Tel qu'annoncé dans le précédent numéro de ce bulletin, la Fondation pour la Recherche Stratégique a organisé à Prague le 26 juin 2009 un séminaire HCoC, dans le cadre de la Décision 2008/974/PESC du Conseil visant à soutenir le Code au titre de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des ADM.

Ce séminaire a été l'occasion de rappeler aux participants la nature de la menace balistique, les enjeux liés aux lan- ceurs spatiaux et l'action de l'Union Européenne. On notera parmi les intervenants Denis Gormley, qui a soulevé l'épi- neuse question de l'intégration des missiles de croisière dans le Code, ou Li Hong, secrétaire général de la *Chinese Arms Control and Disarmament Association* (CACDA), qui a rappelé quelques éléments de la position chinoise. Par- mi les représentants des États, la présence du représentant américain est à souligner, mais aussi celle de la représen- tante sud-africaine, qui a rappelé à juste titre les ambiguïtés de l'*outreach* en Afrique subsaharienne.

La Conférence ISS09 : l'OTICE et le monde scientifique

La conférence ISS09, qui était la première du genre, était organi- sée par l'OTICE (Organisation du traité d'interdiction complète des essais) et s'est tenue à Vienne du 10 au 12 juin 2009. Elle était en fait l'aboutissement d'un processus d'études et d'évalua- tions (*International Scientific Studies*) lancé en mars 2008, et ouvert à tous les experts et les organismes scientifiques concer- nés, avec un double objectif :

- Évaluer les capacités techniques et le niveau de préparation du système de vérification du TICE.
- Développer et renforcer la coopération entre la communauté scientifique internationale et la Commission préparatoire du TICE.

Ce processus d'étude a été mené de manière indépendante, mais avec le soutien actif du Secrétaire exécutif.

Cette conférence, à laquelle la France a participé de manière ap- puyée, a soulevé un grand intérêt, si l'on en juge par le nombre de participants (environ 500, originaires de quelque 80 pays, scien- tifiques en grande majorité, officiels, diplomates et représentants d'ONG), par le nombre de communications *posters* présentées (plus de 200), leur qualité scientifique et l'intensité des échanges.

Il est également un fait que le régime de vérification du TICE a bénéficié de tous les progrès scientifiques et techniques interve- nus depuis l'ouverture du traité à la signature en 1996, et que, en partie pour cette raison, la fiabilité et les performances des ré- seaux de surveillance et de détection des essais sont supérieures aux attentes qui étaient celles des experts il y a treize ans.

"Managing nuclear weapons : reduc- tions, drawdown and elimination – what makes sense?"

Ce séminaire, tenu du 18 au 20 juin 2009 à Wil- ton Park, a abordé de façon très large les grandes problématiques politiques et stratégiques de l'arme nucléaire : *arms control* bilatéral stratégi- que américano-russe, dissuasion et garanties de sécurité, États nucléaires hors du TNP, notion de monde exempt d'armes nucléaires, notamment.

Cette dernière question très débattue a été très présente dans les débats. Toutes les tendances se sont exprimées, entre la thèse du « *Gang of four* » d'une marche volontariste vers le désar- mement nucléaire plaidée par William Perry et des approches plus pragmatiques défendues par Malcolm Rifkind et Walter Slocombe parmi d'au- tres. Mais tous les experts et anciens hauts res- ponsables politiques s'accordent pour estimer que le processus ne peut qu'être très long et de- mandera une révision des doctrines politiques, que la notion de *Global Zero* demande à être définie de manière consistante, ainsi que le che- min pour parvenir à cet état ultime.

Le détail du programme peut être consulté sur le site Internet de *Wilton Park* : <http://www.wiltonpark.org.uk/documents/conferences/WP978/pdfs/WP978prog.pdf>

AGENDA

CONFERENCES

09–11/09/2009 : "*For Peace and Development : Disarm Now !*", DPI/NGO executive Committee, gouvernement du Mexique, UNODA, Mexico. Contact : UN DPI/NGO

16–18/09/2009 : 7e conférence générale du *Council for Security Cooperation in the Asia Pacific* (CSCAP), Ja- karta, Indonésie. Contact : <http://www.cscap.org/>

EVENEMENTS

07–11/09/2009 : Réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, Vienne

14–18/09/2009 : Conférence générale de l'AIEA, Vienne

23–25/09/2009 : Conférence sur la facilitation de l'en- trée en vigueur du TICE (« Conférence article 14 »), New York

Retrouvez sur le site Internet du CESIM tous les bulletins de l'Observatoire ainsi que, chaque se- maine, l'essentiel de l'actualité de la non-prolifération et du désarmement : www.cesim.fr

OBSERVATOIRE de la NON-PROLIFERATION

Bernard Sitt, directeur; Benjamin Hautecouverture, Chargé de recherche (conception / rédaction); Stéphane Delory, Chargé de recherche (rédaction); Richard Mahé, stagiaire (rédaction). Contact : observatoire@cesim.fr